

La Ville de Cannes a décidé de reprendre en gestion directe le parking Saint-Nicolas, jusqu'ici exploité dans le cadre d'une délégation, afin d'en améliorer la qualité de service et la performance opérationnelle. La municipalité entend ainsi renforcer la maîtrise publique de cet équipement stratégique du centre-ville.

## Une reprise en régie pour plus d'efficacité

La décision municipale vise à permettre une gestion plus réactive et mieux adaptée aux besoins des usagers. En reprenant directement l'exploitation, la Ville pourra intervenir plus rapidement sur la maintenance, la propreté, la sécurité ou encore les équipements de paiement et d'accès. Cette reprise s'inscrit dans une tendance observée dans plusieurs collectivités, qui choisissent la régie pour des équipements de proximité jugés essentiels au quotidien urbain.

## Un parking clé pour le centre de Cannes

Situé dans un secteur central, le parking Saint-Nicolas constitue un maillon important de l'offre de stationnement cannoise, tant pour les résidents que pour les visiteurs et l'activité commerciale. L'amélioration de son fonctionnement est considérée par la municipalité comme un levier d'attractivité du centre-ville et de fluidité de la circulation, notamment dans un contexte de forte fréquentation touristique et événementielle.

## Qualité de service et relation usagers au cœur du projet

La Ville indique vouloir renforcer la qualité d'accueil, la lisibilité tarifaire et l'accompagnement des usagers. La gestion directe doit aussi faciliter l'intégration du parking dans la politique globale de stationnement et de mobilité urbaine de Cannes. Au-delà de l'exploitation technique, la collectivité met en avant un objectif de service public : proposer un stationnement fiable, accessible et sécurisé, en cohérence avec les besoins des habitants et des professionnels du centre.

*« La gestion municipale des parkings a démontré son efficacité ces dernières années. Afin d'améliorer concrètement l'exploitation du parking Saint-Nicolas, la Mairie a fait le choix de mettre un terme à la délégation de service public et de le gérer en direct. L'objectif est d'offrir les mêmes tarifs, services et standards de qualité que dans l'ensemble des parkings municipaux, au bénéfice des automobilistes et de l'attractivité du centre-ville. Cette reprise s'inscrit également dans la dynamique de valorisation du secteur République. » David Lisnard, maire de Cannes.*

***Michelle Lefort***

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité